Livret d'Accueil du patient à l'Hôpital de Jour

Clinique Château CARADOC
24, avenue du 14 avril 1814
64100 Bayonne
Hôpital de Jour : 05 33 78 09 82
Accueil Caradoc : 05 59 44 17 44

Paroles de patient

« Partager des moments agréables

Quand notre état est stable

C'est le moment tant désiré

Pour la santé à récupérer

Pour les moments désagréables

On trouve ici un soutien

De parler ça fait du bien

On met tout cela sur la table

Mélange des deux

Excusez du peu

Quand on va mieux

On se sent pas mal en ce lieu

Une ambiance de travail

Dans un cadre qui m'aille

On avance pas à pas

Sans foncer dans le tas

Discussion dans nos échanges

Vers le meilleur la vie se penche

Très profitable pour nos existences

On dit chacun ce que l'on pense

Touchés par ce climat

On avance tous avec cela

Retrouver du sens humain et le perdre qui le craint ?

L'écoute mutuelle

Est trans-générationnelle

Tout cela nous appelle

A respecter il ou elle

Enfin, en résumé

On peut s'y fier

A l'hospitalisation de jour

Se remettre c'est parti pour ! »

Sommaire

Bienvenue à l'Hôpital de Jour Caradoc !

Présentation de l'Hôpital de Jour 4

- La structure 4
- Nos missions 5
- Nos valeurs 5
- Les professionnels 6
- Les objectifs thérapeutiques de l'Hospitalisation de Jour 7

Fonctionnement de l'Hôpital de Jour 8

- Votre admission 8
- La constitution de votre dossier 9
- Votre fin d'accompagnement 9
- Le déroulement de vos soins 10
- L'organisation Quotidienne 11
- Information sur vos droits 11

Bienvenue à l'Hôpital de Jour Caradoc !

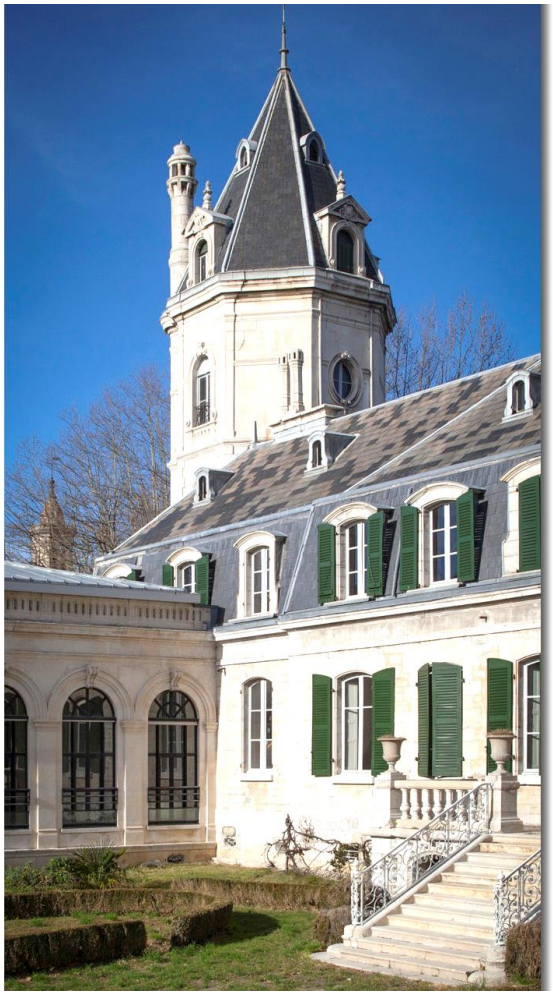

Vous venez pour des soins à l'Hôpital de Jour Caradoc, la Direction ainsi que tout le personnel vous souhaitent la bienvenue.

Ce document a été préparé à votre attention. Il est destiné à vous présenter l'Hôpital de Jour, à expliquer l'organisation de votre prise en charge, et à vous informer de vos droits.

Nous espérons que les informations contenues dans ce livret d'accueil répondront à vos questions.
L'ensemble des professionnels de l'établissement vous remercie de lui accorder votre confiance.

Présentation de l'Hôpital de Jour

• La structure

L'Hôpital de Jour Caradoc constitue l'une des alternatives thérapeutiques que propose la Clinique Château Caradoc qui a ouvert ses portes à la fin de l'année 2015.

La Clinique Château Caradoc rassemble des unités d'hospitalisation complète, une unité d'hospitalisation de nuit, l'Hôpital de Jour Caradoc, l'hôpital de Jour Dabanta (spécialisé dans les troubles du comportement alimentaire), un centre de consultations spécialisées et des activités de formation et de recherche soit un total de plus de 140 lits et places.

De nombreux bureaux de consultations, de vastes salles d'activités ainsi qu'un plateau d'hydro-balnéothérapie permettent aux professionnels de la Clinique Château Caradoc de vous offrir un cadre confortable et adapté aux soins dispensés.

• Nos missions

Le cœur de la mission de notre établissement est la mise en place **de soins actifs en santé mentale**. Cette mission se réalise dans un souci d'accessibilité, en temps, en géographie et d'un point de vue social. Cette politique prend appui sur le développement de liens privilégiés avec l'ensemble des partenaires sanitaires et sociaux, dans le cadre d'une psychiatrie de liaison active et adaptable.

La Clinique se donne également pour mission **d'associer étroitement le patient au projet de soins**, tout au long de sa réalisation.

Enfin, l'établissement s'inscrit dans une **double dimension essentielle de prévention et d'éducation à la santé** en lien avec les partenaires extérieurs. De ces missions découlent des dimensions de sécurité, de qualité et d'efficacité.

• Nos valeurs

Notre engagement au service du patient repose sur des **valeurs fortes** partagées par l'ensemble des professionnels de la Clinique. Ces valeurs s'appuient sur la Charte de la Personne Hospitalisée et la Charte de l'usager en santé mentale (voir annexes).

La démarche éthique

La question de l'éthique concerne toute personne qui vit et intervient au sein de l'institution. Elle concerne également les usagers.

La réflexion éthique s'exerce en premier lieu au sein du soin où l'éthique est une exigence naturelle. Cette exigence éthique portée par la clinique motive également les dirigeants à engager des investissements importants pour offrir une qualité toujours plus forte aux personnes accueillies dans l'établissement.

La politique qualité

Les professionnels de la Clinique Château Caradoc sont engagés dans une démarche qualité exigeante et opérante. Notre établissement a répondu aux critères de la **certification V2014**, version la plus récente et la plus exigeante, et a obtenu le **niveau A**. La certification est une procédure d'évaluation externe des établissements de santé publics et privés effectuée par des professionnels mandatés par la Haute Autorité de Santé (HAS).

- **Les professionnels**

Composition de l'équipe de l'HDJ Caradoc :

Médecin psychiatre : Dr Thierry Masse

Soignants et thérapeutes :
Cadre de santé, infirmières, psychologue, sophrologue, kinésithérapeutes, psychomotricienne, art-thérapeute, éducateur médico-sportif, responsable du plateau d'hydrothérapie, intervenants du jardin thérapeutique.

Suivi social : Travailleur social

• Les objectifs thérapeutiques de l'Hospitalisation de Jour

L'Hôpital de Jour Caradoc s'inscrit dans la permanence et la continuité du soin. Il se situe **au plus près de votre réalité de vie** et travaille au maintien des liens intra et extra-psychiques nécessaires à tout équilibre de vie.
L'Hôpital de Jour est une **alternative thérapeutique** ayant pour vocation d'accueillir des patients dont les troubles ne sont pas suffisamment stabilisés ou encore de prévenir la récidive de troubles pouvant conduire à une hospitalisation à temps complet. Les soins ont pour objectifs principaux d'**améliorer de votre état clinique** et de **stabiliser et prévenir les rechutes.**

L'accompagnement en HDJ doit vous permettre de :

- bénéficier d'une prise en charge médicale et institutionnelle,
- trouver un mieux-être à travers la pratique d'activités thérapeutiques,
- acquérir une meilleure connaissance de votre pathologie et des traitements proposés,
- lutter contre l'isolement et le repli sur soi par le travail en groupe, le développement de la communication et des échanges,
- redynamiser votre vie en favorisant la reprise d'une rythmicité dans le quotidien et la mise en place de repères dans le temps,
- travailler sur la question de l'autonomie et du principe de réalité, nécessaires aux efforts d'adaptation indispensables à une vie sociale, professionnelle et affective,
- être accompagné(e) dans la gestion de vos symptômes en permettant de renouer une relation positive et structurante à vous-même,
- inscrire votre prise en charge dans une double réalité psychique et corporelle pour accéder à un mieux-être, à un mieux-vivre et à une écoute plus harmonieuse de vous-même,
- élaborer des projets de vie avec les différents partenaires médicaux, sociaux et éducatifs.

Fonctionnement de l'Hôpital de Jour

• Votre admission

Votre médecin traitant ou votre psychiatre vous a orienté vers l'Hôpital de Jour Caradoc.

Votre admission sera validée par un entretien avec le docteur Masse, médecin coordonnateur de l'Hôpital de Jour. A l'issu de cet entretien vous rencontrerez un professionnel de l'équipe afin de constituer votre dossier administratif.

Lors de cette première rencontre avec des membres de l'équipe une proposition de participation à des activités dans le cadre d'un **projet personnalisé de soin** vous est faite : choix des activités, nombre de séances par semaine… Les jours de présence seront déterminés en fonction du planning d'activités et de l'adéquation avec votre projet thérapeutique. Vous participez à la définition de ce projet de soins qui est régulièrement évalué et peut-être ajusté tout au long du séjour.

A noter :

En parallèle des soins dispensés à l'hôpital de jour, vous continuez votre suivi avec votre médecin traitant et/ou votre psychiatre habituel ou tout autre professionnel.

• La constitution de votre dossier

Les pièces administratives demandées sont :

- votre carte vitale et/ou votre attestation de sécurité sociale,
- une pièce d'identité,
- votre carte de mutuelle / attestation le cas échéant de la CMU,
- d'une manière générale, tous les documents justifiant votre situation administrative.

Personne de confiance et personne à prévenir :

Vous serez amené lors de votre admission à nommer une personne à prévenir et une personne de confiance dont les noms figureront dans votre dossier (si vous le souhaitez, vous pouvez nommer une seule et même personne pour ces deux catégories).

La **personne à prévenir** la personne que l'établissement contactera s'il a besoin de le faire, pour des raisons pratiques. Cette personne n'a pas le droit de vous représenter dans le cas où vous ne seriez plus en mesure d'exprimer votre volonté.

La **personne de confiance** (Loi du 04 Mars 2002) est une personne de votre entourage en qui vous avez toute confiance. Cette personne peut être consultée au cas où vous seriez hors d'état d'exprimer votre volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin ; c'est alors l'interlocuteur légitime des professionnels soignants.

• Votre fin d'accompagnement

Votre sortie/fin de prise en charge sera décidée en accord avec le médecin et l'équipe soignante et sera anticipée et préparée avec vous afin de garantir des conditions de sortie propices à une stabilisation des troubles (environnement social, suivi médical…).

• Le déroulement de vos soins

Dans le cadre de votre prise en charge à l'Hôpital de Jour Caradoc et comme défini dans **votre projet de soins personnalisé**,

- vous pouvez bénéficier de **séances individuelles :**
  - consultations avec le psychiatre,
  - psychothérapies individuelles,
  - entretiens infirmiers,
  - séances d'hydrothérapie ou de balnéothérapie…

- et/ou participer à des **groupes d'activités thérapeutiques :**
  - groupes de parole « humeur du jour »,
  - groupes d'affirmation de soi,
  - sophrologie,
  - atelier pleine conscience,
  - gymnastique,
  - groupe de parole autour des émotions (art, cinéma, …)
  - groupe théâtre et jeux
  - expression corporelle
  - expression manuelle (créativité tous supports, couture)
  - groupe de balnéothérapie
  - groupe de gestion du stress
  - groupe sur les addictions
  - jardin thérapeutique…

Votre **projet personnalisé de soins** fait l'objet d'échanges réguliers entre les professionnels de l'Hôpital de Jour au cours de réunions de synthèses. Il **peut être ajusté** et de nouvelles propositions de soins ou d'activités thérapeutiques peuvent vous être proposées en fonction du résultat de ces synthèses ou parallèlement au développement de nouvelles activités à l'Hôpital de Jour.

Par ailleurs, en fonction de vos besoins et/ou de vos éventuelles difficultés sociales, vous pourrez bénéficier d'un **accompagnement psycho-social**.

• L'organisation quotidienne

Les soins sont organisés **en journées ou demi-journées**.

- Si vous participez à des activités de groupe et/ou des consultations spécialisées sur la **journée complète**, votre repas est inclus dans votre prise en charge globale (aucun supplément ne vous sera demandé).

- Si vos soins se déroulent sur la demi-journée, vous avez la possibilité de prendre votre déjeuner sur place en salle de restauration (Bâtiment Uhaina, rez-de-jardin).

Deux types de prestations vous sont proposées : le plat du jour à 5 € ou le menu complet (entrée-plat-dessert) à 9 €. Pour les personnes souhaitant vous accompagner, nous leur proposons le menu complet à 12 €.

Les inscriptions se font **au minimum 48 heures à l'avance** à l'accueil principal du château. Le professionnel d'accueil vous remettra votre ticket repas au moment de votre règlement.

• Information sur vos droits

En tant qu'usagers du système de santé, vous disposez de droits définis dans certains textes de référence, notamment la charte de la personne hospitalisée et la charte de l'usager en santé mentale.

relation écoute usagers& droits associations des patients information

Un **livret des droits des patients** est disponible sur demande à l'accueil de l'établissement. N'hésitez pas à le consulter !

Vous souhaitez nous contacter :

Adresse : Hôpital de Jour Château Caradoc
24 avenue du 14 avril 1814
64100 Bayonne

Téléphone : 05 33 78 09 82

Mail : Médecin coordonnateur t.masse@caradoc.fr
Responsable d'unité de soins m.leroy@caradoc.fr
Référent HDJ et suivi social f.cornen@caradoc.f

Château Caradoc
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE